

## Racial Inequality, Social Cohesion and Policy Issues in Canada

Jeffrey G. Reitz (Université de Toronto) et Rupa Banerjee (Université de Toronto)

Janvier 2007

Dans ce chapitre extrait d'un ouvrage de l'IRPP en voie de publication, intitulé *Belonging? Diversity, Recognition and Shared Citizenship in Canada*, Jeffrey G. Reitz et Rupa Banerjee examinent une multitude de données tirées de l'Enquête sur la diversité ethnique (EDE) menée en 2002 afin de déterminer dans quelle mesure l'inégalité raciale existe au Canada et quelle est son incidence sur la cohésion sociale. L'importance relative des immigrants non européens a augmenté considérablement depuis le début des années 70, de sorte que la proportion des minorités visibles au sein de la population canadienne se situait à 13 % en 2001, alors qu'elle était inférieure à 1 % en 1971. Les chiffres étaient beaucoup plus élevés à Vancouver et Toronto, les principales destinations des nouveaux immigrants. À Toronto, par exemple, les minorités raciales représentaient 36,8 % de la population en 2001.

### Principaux résultats

- De façon générale, les groupes appartenant aux minorités visibles ont des revenus sensiblement inférieurs et des taux de pauvreté supérieurs à ceux des personnes d'origine européenne. Leurs taux d'emploi et leurs revenus s'accroissent parallèlement à la durée de leur séjour au Canada, mais l'écart par rapport aux personnes nées au Canada s'est élargi dans le passé.
- Les immigrants des minorités visibles de la première génération se classent très haut en ce qui concerne le degré d'instruction car la proportion des détenteurs de diplômes y est plus élevée que parmi les Canadiens d'origine européenne. Les auteurs font cependant remarquer que ce résultat dépend peut-être davantage de la scolarisation relativement élevée de leurs parents que de l'absence de préjugés raciaux.
- La perception de la discrimination raciale est très répandue dans certains groupes minoritaires, notamment parmi les Noirs, les Chinois et les Sud-Asiatiques. Dans l'EDE, 50 % des Noirs et 33 % des Chinois et des Sud-Asiatiques ont déclaré avoir été victimes de discrimination ou de traitement inéquitable en raison de leur ethnicité. Les enfants des immigrants des minorités visibles (ainsi que les immigrants de la première génération arrivés au Canada alors qu'ils étaient encore enfants) ont une propension plus grande que leurs parents à faire état de ce genre de discrimination, ce qui pourrait être attribuable au fait qu'ils ont des attentes plus élevées en ce qui concerne l'égalité sociale.
- Les auteurs examinent sept indicateurs d'intégration sociale à l'aide des données de l'EDE : le sentiment d'appartenance au Canada, la confiance envers les autres, l'auto-identification en tant que Canadien, l'acquisition de la citoyenneté, la satisfaction face à la vie, le bénévolat et la participation électorale. Les immigrants des minorités visibles affichent par rapport à presque tous ces indicateurs des scores sensiblement inférieurs à ceux des immigrants d'origine européenne. En outre, les écarts interraciaux sur le plan de l'intégration sociale sont plus grands pour les immigrants qui sont ici depuis plus longtemps et pour leurs enfants nés au Canada.

Les auteurs résument en disant que les revenus des immigrants des minorités visibles augmentent mais que cela ne suffit pas à assurer leur intégration dans la société canadienne. La perception et la réalité de la discrimination

ralentissent l'intégration, ce qui remet en question l'aptitude des politiques actuelles à relever ce défi à la cohésion sociale.

## **Incidences et prescriptions politiques**

Jeffrey Reitz et Rupa Banerjee font remarquer que les politiques actuelles au Canada en matière de multiculturalisme et de diversité mettent l'accent sur de nobles idéaux comme l'égalité des chances et l'opposition au racisme, mais qu'elles manquent de coordination et d'objectifs bien définis par rapport aux minorités raciales. De plus, elles sont dispersées dans plusieurs organismes publics et à plusieurs paliers de gouvernement. Tous ces éléments contribuent à un manque de clarté et de convergence.

- Pour améliorer la coordination et favoriser la formulation de politiques cohérentes et efficaces, les auteurs suggèrent que soit créé au sein du gouvernement fédéral un organisme rattaché au cabinet qui serait responsable de toutes les politiques liées à l'immigration (établissement, emploi, lutte contre la discrimination, formation de transition, reconnaissance des titres de compétence étrangers, etc.) et qui serait autorisé à entreprendre des discussions avec les autres ordres de gouvernement.
- Compte tenu des problèmes particuliers auxquels doivent faire face les minorités visibles, il importe également d'accroître leur participation à l'élaboration des politiques. Les auteurs suggèrent notamment de mettre sur pied un conseil consultatif national où seraient largement représentées les communautés des minorités visibles et qui aurait pour mission d'étudier la question de l'impact des relations interraciales sur la cohésion sociale.

## **Commentaire de l'IRPP**

L'analyse détaillée menée par Jeffrey Reitz et Rupa Banerjee constitue un signal d'alarme au sujet des politiques touchant aux relations interraciales et à la cohésion sociale. Elle montre que, contrairement à une impression très répandue, la perception et la pratique des attitudes discriminatoires envers les minorités visibles restent très présentes au Canada et contribuent à l'affaiblissement de la cohésion sociale dans le pays. Le fait que les enfants des immigrants appartenant aux minorités visibles aient un sentiment d'appartenance au Canada qui est moins profondément ancré que celui de leurs parents augure plutôt mal pour l'avenir.

L'objectif fondamental de la politique multiculturelle actuelle est de reconnaître officiellement et de protéger et préserver le caractère multiculturel du Canada. Les questions entourant la discrimination et la cohésion sociale nécessitent une intervention politique d'une ampleur plus grande, englobant notamment des mesures propres à faciliter l'accès au marché du travail et à accroître les revenus, à assurer l'égalité des chances et à encourager la participation à la vie politique et civique, qui s'ajouteraient à celles que proposent les auteurs. Il importe en outre que certaines de ces politiques soient adaptées à des groupes minoritaires précis et reconnaissent ainsi la situation et les besoins spécifiques de chacun d'entre eux.